



Le jeudi 30 septembre 2021 à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 23 septembre 2021 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Anne-Catherine DERVILLE, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Juliette de BAROLET, M. Eric DESREUMAUX, Mme Danièle DELBECQUE, M. Didier DUPE, Mme Marie VANOYE, M. Xavier BASSELET, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Annie HUS, Dorothee GENASI, M. Martin LEPOUTRE, Mme Marie-Andrée SION, MM. Vincent DELANNOY, Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, Stéphanie COMPERE, MM. John EVLARD, Yves PAUL, Mme Aurélie DESQUENNE, M. Pierre DELZENNE, Mme Laura NAESSENS, Hélène ROBERT, M. Jean-Pierre LEMAI

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Bernard CAUDAL (à M. Pierre ZIMMERMANN), Mme Nathalie HERBAUX (à M. Bernard JEAN BAPTISTE)

Excusé : M. Antoine DHALLUIN

Absents : M. Dominique FRETE, M. Nicolas CARLIN

N° 21-3-8

Ecocitoyenneté

Partenariat association Oui Change

-
Accord

Rapport de Mme. LAURENCEL,
Conseillère Municipale Déléguée
Ecocitoyenneté

Au titre de sa politique en matière de lutte contre le changement climatique et des actions développées autour de l'écocitoyenneté, la Ville de Bondues souhaite encourager les citoyens à entamer ou amplifier leur transition écologique.

L'association Oui Change, propose initialement d'accompagner les élèves des écoles et leur famille à réduire leur empreinte carbone et de les former aux grands enjeux de la transition écologique. Elle étend son activité à un public plus large et souhaite mobiliser au-delà des écoles, tous les citoyens.

L'association Oui Change propose un programme annuel, sur une année scolaire de septembre à juin, conçu en cohérence avec les programmes éducatifs. La première année, elle mobilise le public sur le thème de l'alimentation qui représente près d'un quart de l'empreinte carbone annuelle d'un français. La deuxième année se concentre sur la transition vis-à-vis de notre consommation et la troisième année porte sur la réduction de l'impact de nos modes de vie.

En se basant sur l'estimation de l'empreinte carbone personnelle de chacun au début de la démarche, l'association accompagne ensuite les participants chaque mois en proposant un défi visant à modifier et ancrer ses habitudes, en informant et en formant les participants par des conférences, des lives, des ateliers pratiques selon les publics. Elle vise également à mettre en avant des projets participatifs impliquant tous les acteurs de la ville.

L'association Oui Change demande aux familles une adhésion payante de 6 euros afin d'accéder à l'application dédiée permettant de suivre les défis et de partager des projets.

Afin d'encourager les Bonduois à la transition écologique et d'impulser la transition, la Ville de Bondues souhaite prendre en charge l'adhésion d'un montant de 6 euros par foyer et par an pour tous les habitants de Bondues, les foyers non Bonduois dont au moins un enfant est scolarisé dans un établissement scolaire de Bondues, les foyers non Bonduois dont au moins un enfant est inscrit à l'espace jeunes ou au CJB, les employés municipaux.

Les modalités d'octroi de ce financement sont définies dans une convention annexée à la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 04/10/2021

Reçu en préfecture le 04/10/2021

Affiché le

SLOW

ID : 059-215900903-20210930-21_3_8-DE

Cela étant exposé, nous vous demandons :

- de donner votre accord pour assurer la mise en place de ce projet
- d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention
- d'autoriser la prise en charge des frais d'inscription du public susmentionné.

La dépense en résultant sera imputée sur le budget de l'exercice courant, dans la limite des crédits ouverts au budget.

Travaux préparatoires
Commission générale du 9 septembre 2021



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire